

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Causerie Amicale Inc.	Numéro de permis 2009804	Date d'inspection Le 08 septembre 2022	
Nom de l'établissement Causerie Amicale		Numéro de téléphone (506) 212-0385	
Adresse 176 chemin Cormier Cross Cocagne NB E4R 2J5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	15 août 2022	08 sept. 2022
Commentaires : Dans le locale B destiné aux après-classes, Le mur d'escalade a été retiré. La lacune est maintenant conforme.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	12 août 2022	
<p>Commentaires : Dans le parc extérieur des préscolaires, un dôme et une glissade est présent sans surface de protection. La responsable devra vérifier si cette équipement est installé conformément aux instructions du fabricant avant que les enfants s'y retrouvent.</p> <p>Dans le parc extérieur des après-classes, : Aucune surface protectrice à été ajouté sous le premier module fixe (cabane avec glissade) et la rampe de bois qui commence à pourrir n'a pas été remplacé . La responsable affirme que c'est en développement.</p> <p>Dans la section où se retrouve la grande toile d'araignée (dôme) et la structure jaune virevolante, aucune surface de protection à été ajouté, mais la responsable sur les lieux a affirmé que c'est en développement. . Il y a des rubans sur ses équipements problématiques. La mentore en assurance de la qualité recommande de maintenir ses rubans afin de visuellement empêcher les enfants d'y entrer.</p> <p>Dans le parc des bébés, deux glissades et une balançoire est présent avec des petits foam en forme de carré. La responsable devra vérifier si cet équipement est installé conformément aux instructions du fabricant avant que les enfants s'y retrouvent. La responsable affirme qu'elle va possiblement retiré ses structures, et que les enfants ne joueront pas sur ses structures jusqu'a ce temps.</p> <p>Ceci est un 3e rappel.</p>			

Commentaires généraux
Au moment de la visite, la mentore en assurance de la qualité à observé un bricolage de groupe, la collation, le lavages des mains et la préparation pour aller jouer dehors.
Le ratio était respecté

Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Joanne Leet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 septembre 2022

Date